

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 31

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au mousquet et ensuite au pistolet, où un cordier fabrique actuellement ses cordes.

Ce pont, sur lequel on passe le ruisseau du Flon, s'appelait autrefois, en 1429, le pont de *Chouderon*, nom qui était tombé dans l'oubli. Les deux culées du pont actuel reposent sur une roche très dure, en place, que l'on voit en aval du pont sur la rive gauche et en amont du pont, dans toute la largeur du ruisseau. Le Flon devait faire, en cet endroit, une chute, en quittant le banc de la roche dont nous venons de parler; un gouffre profond se sera formé et aura été appelé *chauderon* à cause de sa forme demi-sphérique, à l'endroit où a été construit le bâtiment de la scierie à marbre, qui aura comblé une partie du gouffre. Le nom de *Chouderon* aura été communiqué à la place située en dessus, de la même manière que le pont de Pépinet a donné son nom à la place voisine. Ce fait se reproduit très souvent et partout.

On ne peut pas admettre que la place de Chaunderon ait transmis son nom au pont en dessous. Le nom du pont de *Chouderon* doit avoir précédé celui de la place; ce nom s'explique parfaitement pour le pont sur le Flon et nullement pour la place en question.

Nous appuyons notre dire sur le document suivant, que nous traduisons du latin : « Du 16 mars 1429. Concernant le pont de Chouderon. L'an ci-dessus et le mercredi après le dimanche de *Judica me*, dans la salle des frères prêcheurs, Pierre Guilliet et Nicolète de Giez, étaient traduits en cause devant le seigneur bailli de Lau sanne, par Perronet Gellin, l'un des syndics, relativement à la réparation du pont de Chouderon, en disant que c'était par leur faute et celle de Suspisod (Sulpice) Mastin, que le pont en question menaçait ruine. Les accusés se mirent à la merci du Conseil en implorant sa miséricorde. Après cela, il fut ordonné par Antoine Joutens, Guillaume Banderet, Jean Cagniez et Jaques de Castello, que les prédis Mastin, Guilliet et de Giez, devaient refaire le dit pont à leurs frais, etc. Le Conseil leur donna la pierre de la fontaine qui existait sous le dit pont. Et le dit Mastin doit supporter la moitié des frais du dit pont et Guilliet et de Giez l'autre moitié. »

Il est à présumer qu'il s'agissait là d'un pont en bois. Enfin, il serait possible que le gouffre ou *chouderon* se trouvât un peu plus en aval du Pont, mais, dans tous les cas, pas plus bas que la prise d'eau actuelle d'irrigation de Prélaz.

Lausanne, le 25 juillet 1881. J.-F. P.

Le docteur H. nous fait part de cet entretien qu'il a eu l'autre jour, avec un vieux campagnard :

— Monsieur le docteur, lui dit ce dernier, que faut-il faire, ma vue s'affaiblit chaque année?...

— Hélas, mon brave, répond le docteur, après l'avoir examiné, c'est une infirmité qu'il faut accepter avec l'âge; toutefois, je vous engage for-

tement à porter des conserves, cela soulagera vos yeux.

— Peut-être bien.

— Ce n'est pas peut-être, reprend le docteur d'un ton légèrement sec, mais c'est très sûr.

— Ça se peut bien, ajoute le vieillard avec calme.

Le docteur tourna sur ses talons.

Histoire de Toinon Bourdilloud.

Il y avait une fois une cuisinière : on l'appelait Gotton. Il y avait aussi un artilleur : Toinon Bourdilloud était son nom. Tous les deux s'aimaient d'amour tendre. L'un envoya un beau jour à l'autre une rose avec ces vers, les premiers qui furent jamais sortis de son cerveau :

Je te dédie cette fleur,
Toinon Bourdilloud, artilleur.

L'année suivante le dieu Mars daigna honorer de ses faveurs les deux amoureux : Toinon Bourdilloud devint brigadier. Aussitôt il enfourcha Pégase, pour la seconde fois, et Gotton lut :

Mon cœur est à toi tout entier,
Toinon Bourdilloud, brigadier.

Le brave obtint un nouvel avancement, et sa muse l'inspira de plus belle :

Je t'aime et t'en fais serment,
Toinon Bourdilloud, sergent.

Voilà l'amour de Toinon à son apogée. Mais, hélas ! le feu des combats vint tout à coup diminuer celui qui naguère embrasait le cœur du guerrier. Cependant, promu au grade de sergent-major, il est trop fier de cet honneur pour ne pas en instruire sa payse :

Ah ! dites, comptez-vous encor,
Sur Bourdilloud, sergent-major.

Bientôt la trompette guerrière retentit de nouveau. Le sergent-major part et revient lieutenant... Lieutenant !... Cuisinière !... décidément cela ne rime plus. Toinon prend congé de sa muse qui lui souffle encore ce dernier distique :

L'amour s'en va tambour battant,
Toinon Bourdilloud, lieutenant.

Banbioules.

On vesin. — On citoyein dâo coté dè la Venodze, volliâvè férè mettre onna tsenau po arretâ lè détai dè son tâi, et coumeint sa mâison étai indivi avoué son vesin, cllia tsenau amena dâo bisebille, ne sè pas porquiè; mâ tantiâ que ne sè puront pas accordâ.

— Vo z'ai quie on crouio vesin, se fe cauquon à ce que volliâvè férè mettrè la tsenau !

— Crouio vesin, na ! se repond, mâ tot parâi y'amérè atant étrè solet ein einfai què d'étrè à coté dè li áo paradis.

* * *
Gargouïd et lo dzudzo dè pé. — Gargouïâ étai on espèce dè roudeu, dè tsaravouta, qu'avai lè coûtes ein long, qu'étai adé à banbanâ dece, delé,